

IMPORTANT : Pour toute question relative au contenu du présent avis, nous vous recommandons de consulter votre courtier en Bourse, le responsable de votre agence bancaire, votre conseiller juridique, comptable ou tout autre conseiller financier indépendant. Si le destinataire de cette lettre a vendu ou transféré tous ses titres, la circulaire et tous autres documents pertinents devront être remis à la personne à travers laquelle la vente ou le transfert a été effectué(e) pour transmission à l'acheteur ou au bénéficiaire.

**Avis aux détenteurs de parts des Compartiments de
l'AXA Rosenberg Equity Alpha Trust (le « Fonds »)**

**Organisme de placement collectif à capital variable de droit irlandais agréé par la Banque
centrale d'Irlande conformément aux dispositions des Règlements**

27 Juillet 2018

Cher Détenteur de parts,

Cette lettre a pour objectif de vous tenir informé de certaines actions menées concernant le Fonds. Sauf indication contraire, les termes en majuscules contenus dans le présent avis ont le même sens que celui qui leur est attribué dans le prospectus du Fonds (le « **Prospectus** ») et tout autre document d'offre pour les parts.

Actualisation du Prospectus

Le Conseil d'administration d'AXA Rosenberg Management Ireland Limited (respectivement, les « **Administrateurs** », la « **Société de gestion** ») souhaite vous notifier que le Prospectus se trouve en cours de mise à jour et vous avertir des changements prévus d'être reflétés dans le Prospectus révisé.

Il est actuellement prévu que le Prospectus révisé recevra l'agrément de la Banque centrale le **31 août 2018** et que les changements décrits ci-dessous prendront effet à partir de cette date (la « **Date effective** »).

1. Amendements permettant de clarifier les paramètres à mesure que certaines catégories de Parts sont mises à la disposition des investisseurs

Les Détenteurs de parts qui détiennent des Parts de **Catégorie A** ou de **Catégorie I** dans l'un quelconque des Compartiments doivent noter que la section **5.1.1. Procédure de souscription : généralités** du Prospectus est en cours de mise à jour aux fins de clarifier les paramètres conformément à ceux des catégories de Parts mises à la disposition des investisseurs.

Les amendements prévus d'être apportés à la section **5.1.1. Procédure de souscription : généralités** sont exposés ci-après :

« À l'exception des Parts des Catégories A, I et M, toutes les Catégories de Parts sont accessibles à tous les demandeurs remplissant les conditions. Les investissements réalisés dans des Parts de la Catégorie M sont limités aux investisseurs réputés remplir les conditions imposées à l'entière et absolue discrétion de la Société de gestion. Les Parts de Catégories A et I ne sont offertes (i) qu'à travers des intermédiaires financiers qui, en vertu des exigences réglementaires (p. ex. dans l'Union européenne, des intermédiaires financiers fournissant des services discrétionnaires de gestion de portefeuille ou de conseil en investissement de manière indépendante) certains investisseurs qui ont ou d'es accords spécifiques en matière d'honoraires passés avec leurs clients, et, ne sont pas autorisés à conserver de commissions de suivi et/ou (ii) à d'autres des investisseurs institutionnels à la discrétion de la Société de gestion qui n'investissent que pour leur propre compte. »

Le texte barré ci-dessus indique qu'il doit être supprimé de la section correspondante du Prospectus. Le texte en italique est celui qui est prévu d'être nouvellement ajouté à la communication d'informations pertinente.

Les détenteurs de parts qui détiennent actuellement des Parts de Catégorie A et/ou de Catégorie I peuvent continuer de détenir ces Parts après la Date effective. Toutefois, toutes nouvelles demandes de souscription pour les Parts de Catégorie A ou de Catégorie I reçues après la Date effective ne seront pas acceptées si le souscripteur ne remplit pas au moins l'un des critères d'éligibilité décrits dans les sous-paragraphes **(i)** ou **(ii)** ci-dessus faisant partie des informations à communiquer relatives au Prospectus révisé.

2. Modifications concernant le mode de calcul du prix de certaines Catégories de parts couvertes

Actuellement, pour la majorité des Catégories de parts couvertes (c.-à-d. pour toutes les Catégories à l'exception des Parts de la Catégorie M couverte), la Société de gestion prélève la commission associée aux transactions de couverture effectuées au bénéfice de toute Catégorie de parts couverte particulière (la « **Commission de couverture** ») sur la commission de gestion qu'elle reçoit eu égard à la Catégorie de parts couverte concernée (la « **Commission de gestion** »).

Les amendements prévus d'être apportés au Prospectus établissent que, à compter de la date où le Prospectus révisé recevra l'agrément de la Banque centrale, la Commission de couverture applicable à chaque Catégorie de parts couverte de chacun des Compartiments sera communiquée dans le Prospectus en tant que commission séparée de la propre Commission de gestion reçue par la Société de gestion, cette commission devant être directement prélevée sur les actifs attribuables à la Catégorie de parts couverte concernée.

La Commission de couverture sera, dans chaque cas, fixée à 0,03 % par an et calculée à partir de la Valeur liquidative quotidienne moyenne de la Catégorie de parts couverte concernée.

Il est prévu, dans strictement tous les cas, lorsque la Société de gestion a préalablement prélevé la Commission de couverture sur la Commission de gestion qu'elle reçoit eu égard à la Catégorie de parts couverte concernée, que la Commission de gestion imputable eu égard à cette Catégorie de parts couverte soit **réduite de 0,05 % par an**.

Cela signifie que, dans tous les cas, lorsque la Commission de couverture est désormais établie en tant que commission distincte et communiquée séparément de la Commission de gestion, non seulement aucune majoration ne sera apportée aux commissions appliquées eu égard à toute(s) Catégorie(s) de parts couverte(s) concernée(s) ou à tout Détenteur de parts de ladite ou desdites Catégories, mais, au contraire, que le niveau général de commissions appliquées à chaque Catégorie de parts couverte concernée sera réduit de **0,02 % par an** (à nouveau, calculé à partir de la Valeur liquidative quotidienne moyenne de la Catégorie de parts couverte concernée).

3. Amendements apportés à la description de la Politique d'investissement de chaque Compartiment

Les descriptions de la Politique d'investissement de chaque Compartiment sont exposées en **Annexe IV : Les Fiches signalétiques des Compartiments** incluses dans le Prospectus sont prévues d'être complétées et amendées à des fins de clarification.

La description de la politique d'investissement révisée de chaque Compartiment (mise en évidence de manière à montrer les changements qui ont été effectués) est présentée dans l'Annexe de cet avis.

Les modifications apportées au texte décrivant la politique d'investissement de chaque Compartiment ne sont pas censées représenter un quelconque changement dans la pratique concernant la manière dont sont gérées les stratégies d'investissement concernées, ou le profil de risque des Compartiments, mais visent uniquement à fournir aux Détenteurs de parts et aux investisseurs des informations plus claires à propos de ces stratégies.

Pour la plupart des modifications, les amendements reflètent des informations dont les Détenteurs de parts ont déjà eu connaissance par le biais **(i)** d'informations relatives à la politique d'investissement de certains Compartiments telles que présentées dans le Prospectus actuel, **(ii)** de descriptions de politiques d'investissement des Compartiments telles qu'exposées actuellement dans les DICI correspondants ou **(iii)** d'informations déjà incluses dans d'autres parties du Prospectus actuel.

Les Détenteurs de parts doivent noter que les références faites aux facteurs d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »), dans chacune des communications d'information relatives à la politique d'investissement révisée, constituent de nouvelles informations à destination des investisseurs concernant les stratégies poursuivies par les Compartiments, mais qu'elles reflètent uniquement le fait qu'il est désormais possible d'identifier les critères ESG comme des données distinctes au sein de modèles basés sur des données utilisés au nom des Compartiments pour identifier des opportunités d'investissement et construire des portefeuilles. En conséquence, il a été établi que l'existence de cette caractéristique relative au mode de fonctionnement de ces modèles quantitatifs devait vous être expressément communiquée.

Les amendements apportés aux descriptions de la politique d'investissement de chaque Compartiment sont reflétés dans le Prospectus sur la recommandation d'AXA Investment Managers UK Limited, le gestionnaire des investissements désigné pour les Compartiments du Fonds (le « **Gestionnaire des investissements** »).

Délai de publication

Comme indiqué ci-dessus, il est prévu que les changements décrits dans cet avis soient reflétés dans un Prospectus révisé du Fonds susceptible d'être déposé auprès de la Banque centrale pour demande d'agrément et publié le 31 août 2018.

Les documents du Fonds (le Prospectus, les Informations clés pour l'investisseur, l'Acte de Fiducie, le dernier rapport annuel au 31 mars 2018 et le dernier rapport semi-annuel au 30 septembre 2017) sont disponibles gratuitement sur les sites internet (France: www.axa-im.fr, Belgique: www.axa-im.com.be et/ou www.axa.be) et auprès de l'agent local :

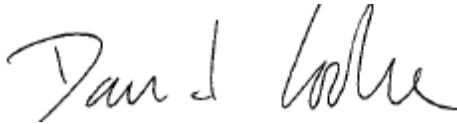
- France: BNP Paribas Securities Services, Rue d'Antin, 75002 Paris, France
- Belgique: AXA Bank Europe S.A, Boulevard du Souverain 25, 1170 Bruxelles, Belgique

Sur les sites belges (www.axa-im.be et/ou www.axa.be), le prospectus, le rapport annuel et le rapport semi-annuel sont fournis en français tandis que les informations clés pour l'investisseur sont disponibles en français et néerlandais. La valeur nette d'inventaire sera aussi publiée en Belgique sur les sites www.beama.be et www.fundinfo.com (sélectionner l'option pays «Belgique»).

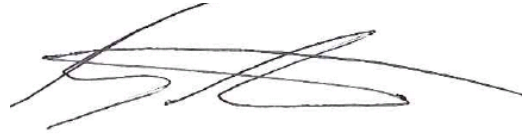
En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Les investisseurs belges pourront retrouver les personnes de contact du service de plaintes interne de chaque distributeur via le lien internet suivant : <http://private-investors.axa-im.be/plainte>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers: ombudsman@ombudsfm.be ou au +32(0)2.545.77.70.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter votre chargé de clientèle habituel ou le service clients d'AXA Investment Managers (France: +33 1 44 45 85 65, Belgique: +32 2 679 6363).

Sincères salutations,



David Cooke
Verwaltungsratsmitglied



Gideon Smith
Verwaltungsratsmitglied

Au nom et pour le compte d'AXA Rosenberg Management Ireland Limited

***Les parts de ce compartiment ne font pas l'objet d'une offre publique en Belgique.**

Annexe

Les amendements qui ont été proposés pour les obligations d'informations relatives aux Fiches signalétiques de chaque Compartiment décrites à l'Annexe IV du Prospectus sont soulignés ci-après.

Le texte barré ci-dessous indique qu'il doit être supprimé des informations correspondantes du Prospectus. Le texte en italique est celui qui est prévu d'être nouvellement ajouté à la communication d'informations pertinente.

AXA Rosenberg US Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg US Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'Indice S&P 500 Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire 75 % au moins de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) aux États-Unis. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'Indice S&P 500 Index est un indice boursier établi par S&P Dow Jones comprenant généralement les 500 entreprises américaines les plus importantes en termes de capitalisation boursière. »

AXA Rosenberg US Enhanced Index Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg US Enhanced Index Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'Indice S&P 500 Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire 75 % au moins de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) aux États-Unis. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

~~L'approche d'investissement de la Société de gestion aura pour objectif de constituer un portefeuille qui maintiendra un niveau similaire à celui de l'indice S&P 500 Index avec la capacité de fournir un rendement accru grâce à l'utilisation de modèles de recherche et de sélection d'actions à gestion quantitative d'opportunité d'AXA Rosenberg, tout en limitant l'écart relatif par rapport au rendement de l'indice S&P 500 Index.~~

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment tout en maintenant un niveau de risque similaire à celui de l'indice. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'Indice S&P 500 Index est un indice boursier établi par S&P Dow Jones comprenant généralement les 500 entreprises américaines les plus importantes en termes de capitalisation boursière. »

AXA Rosenberg US Small Cap Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg US Small Cap Alpha Fund est d'obtenir une plus-value du capital à long terme allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice Russell 2000 Index sur une période mobile de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation de sociétés à faible capitalisation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des

sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité (à savoir 51 % au moins) aux États-Unis. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice Russell 2000 Index mesure la performance du segment des sociétés de petite capitalisation et faisant partie de l'univers des actions américaines. Émanation de l'indice Russell 3000 Index, il comprend approximativement 2 000 des valeurs les moins importantes choisies en fonction de leur capitalisation boursière et de leur appartenance actuelle à l'indice. »

AXA Rosenberg Pan-European Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Pan-European Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI Europe Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) en Europe. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI Europe Index est un indice de capitalisation boursière ajusté du flottant destiné à mesurer la performance des actions des marchés développés d'Europe. »

AXA Rosenberg Pan-European Enhanced Index Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Pan-European Enhanced Index Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI Europe Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) en Europe. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

~~L'approche d'investissement de la Société de gestion tentera de constituer un portefeuille maintenant un niveau de risque équivalent à celui de l'indice MSCI Europe Index avec la capacité de fournir un rendement accru grâce à la recherche et aux modèles de sélection des actions à gestion quantitative d'opportunité d'AXA Rosenberg, tout en limitant l'écart relatif du rendement de l'indice MSCI Europe Index.~~

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment tout en maintenant un niveau de risque similaire à celui de l'indice. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI Europe Index est un indice de capitalisation boursière ajusté du flottant destiné à mesurer la performance des actions des marchés développés d'Europe. »

AXA Rosenberg Pan-European Small Cap Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Pan-European Small Cap Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI Europe Small Cap Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs principalement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation de sociétés à faible capitalisation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans les pays européens développés, y compris le Royaume-Uni. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI Europe Small Cap Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, obéissant à des règles et composé de valeurs comprises dans les 14 derniers pour cent de capitalisation boursière disponible dans chaque pays développé de l'univers des actions européennes. »

AXA Rosenberg Eurobloc Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Eurobloc Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'Indice MSCI EMU Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans les pays membres de l'UEM. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI EMU Index est un indice de capitalisation boursière ajusté au flottant établi par Morgan Stanley Capital International, conçu pour mesurer les performances boursières des marchés développés au sein de l'UEM. »

AXA Rosenberg Japan Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Japan Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement supérieur à celui de l'indice TOPIX Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) au Japon. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'Indice TOPIX Index est l'indice composite reprenant l'ensemble des actions ordinaires des sociétés à forte capitalisation cotées à la Bourse de Tokyo. »

AXA Rosenberg Japan Enhanced Index Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Japan Enhanced Index Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement supérieur à celui de l'indice TOPIX Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) au Japon. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

~~L'approche d'investissement de la Société de gestion tentera de mettre en place un portefeuille qui maintiendra un niveau similaire à celui de l'indice TOPIX Index avec la capacité de fournir un rendement accru grâce à l'utilisation de modèles de recherche et de sélection d'actions à gestion quantitative d'opportunité d'AXA Rosenberg, tout en limitant l'écart relatif par rapport au rendement de l'indice TOPIX Index.~~

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment tout en maintenant un niveau de risque similaire à celui de l'indice. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'Indice TOPIX Index est l'indice composite reprenant l'ensemble des actions ordinaires des sociétés à forte capitalisation cotées à la Bourse de Tokyo. »

AXA Rosenberg Japan Small Cap Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Japan Small Cap Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI Japan Small Cap Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participations de sociétés à faible capitalisation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) au Japon. Il est prévu que le Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI Japan Small Cap Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, obéissant à des règles et composé de valeurs comprises dans les 14 derniers pour cent de capitalisation boursière disponible dans chaque pays développé de l'univers des actions japonaises. »

AXA Rosenberg Pacific Ex-Japan Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Pacific Ex-Japan Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI Pacific Index (hors Japon) sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans des pays composant l'indice MSCI Pacific Index (hors Japon). Spécifiquement, ce Compartiment investira à Singapour, à Hong Kong, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI Pacific Index (hors Japon) est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant et servant à mesurer les performances boursières des marchés développés dans la région du Pacifique. »

AXA Rosenberg All Country Asia Pacific Ex-Japan Small Cap Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg All-Country Asia Pacific Ex-Japan Small Cap Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'Indice MSCI AC Asia Pacific ex-Japan Small Cap Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués~~ et qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés développés et émergents et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une part prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans les pays de la région Asie-Pacifique autres que le Japon. Il est prévu que ce Compartiment sera totalement investi directement dans ces actions, mais il peut également afficher une exposition indirecte à ces actions via l'investissement dans des *Depository Receipts* [certificats représentatifs d'actions] (ADR, EDR, GDR et NVDR).

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI AC Asia Pacific ex Japan Small Cap Index est un indice ajusté en fonction du flottant, obéissant à des règles et composé de titres compris dans les 14 derniers pour cent de la capitalisation boursière disponible dans les pays développés et émergents de la région Asie-Pacifique (à l'exclusion du Japon).

Cet investissement du Compartiment dans des actions d'émetteurs ayant leur siège (ou exerçant une part prédominante de leur activité économique) dans des pays émergents de la région Asie-Pacifique (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Corée du Sud, Taïwan et Thaïlande, notamment) peut dépasser 60 % de sa Valeur liquidative. Par conséquent, un investissement dans ce Compartiment ne devrait constituer qu'une partie limitée d'un portefeuille d'investissement et pourrait ne pas convenir à tous les investisseurs. »

AXA Rosenberg All-Country Asia Pacific Ex-Japan Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg All-Country Asia Pacific Ex-Japan Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'Indice MSCI AC (All Country) Asia Pacific ex-Japan Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués~~ et qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans des pays composant l'indice MSCI AC Asia Pacific ex-Japan Index. Spécifiquement, ce Compartiment peut investir dans les valeurs mobilières cotées en Bourse sur les marchés suivants : Australie, Chine, Corée, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour, Taïwan et Thaïlande. Bien qu'il soit prévu que ce Compartiment soit investi presque totalement dans de tels titres, il pourra également investir dans des *American Depository Receipts* (certificats américains d'actions étrangères) et d'autres instruments similaires.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les

émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'Indice MSCI AC Asia Pacific ex-Japan Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant et qui sert à mesurer les performances des marchés développés et émergents de la région Asie Pacifique.

Ce Compartiment peut investir dans des titres d'émetteurs établis dans des pays émergents. Un investissement dans ce Compartiment ne devrait constituer qu'une partie limitée d'un portefeuille d'investissement et pourrait ne pas convenir à tous les investisseurs. »

AXA Rosenberg Global Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Global Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI World Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur les Marchés réglementés de par le monde. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

Le MSCI World Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant et servant à mesurer les performances boursières des marchés développés. »

AXA Rosenberg Global Enhanced Index Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Global Enhanced Index Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI World Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur les Marchés réglementés de par le monde. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

~~L'approche d'investissement de la Société de gestion tentera de constituer un portefeuille maintenant un niveau de risque équivalent à celui de l'indice MSCI World Index, avec la possibilité de fournir un rendement accru en recourant aux modèles de sélection quantitative d'actions développés par AXA Rosenberg et de diverses études, tout en limitant l'écart relatif par rapport au rendement de l'indice MSCI World Index.~~

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment tout en maintenant un niveau de risque similaire à celui de l'indice. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'Indice MSCI World Index est pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant et conçu pour mesurer la performance de marché de titres participatifs des marchés développés. »

AXA Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI World Small Cap Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation de sociétés à faible capitalisation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués et~~ qui sont principalement négociés sur les Marchés réglementés de par le monde. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI World Small Cap Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, obéissant à des règles et composé de valeurs comprises dans les 14 derniers pour cent de capitalisation boursière disponible dans chaque pays développé de l'indice MSCI World Small Cap Index. »

AXA Rosenberg All-Country World Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg All-Country World Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI All Country World Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de son actif net) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués~~ et qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans les pays composant l'indice MSCI All-Country World Index.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI ACWI (All Country World) Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant et servant à mesurer les performances boursières des marchés développés et émergents.

Lorsqu'un Compartiment investit directement en Russie, l'investissement sera effectué uniquement dans des actions négociées sur le Moscow Exchange MICEX-RTS.

Un investissement dans ce Compartiment ne devrait constituer qu'une partie limitée d'un portefeuille d'investissement et pourrait ne pas convenir à tous les investisseurs. »

AXA Rosenberg Global Emerging Markets Equity Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Global Emerging Markets Equity Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI Emerging Markets Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués~~ et qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège social ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans les pays composant l'indice MSCI Emerging Markets Index. Il est prévu que le Compartiment soit presque totalement investi dans des actions de sociétés.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI Emerging Markets Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant et servant à mesurer les performances boursières des marchés émergents.

Lorsqu'un Compartiment investit directement en Russie, l'investissement sera effectué uniquement dans des actions négociées sur le Moscow Exchange MICEX-RTS. »

AXA Rosenberg Global Emerging Markets Small Cap Alpha Fund

« L'objectif d'investissement d'AXA Rosenberg Global Emerging Markets Small Cap Alpha Fund est d'obtenir une plus-value à long terme du capital allant de pair avec un rendement total supérieur à celui de l'indice MSCI Emerging Markets Small Cap Index sur une période glissante de trois ans. Ce Compartiment investira ses avoirs essentiellement (c'est-à-dire au moins 75 % de sa Valeur liquidative) dans des titres de participation de sociétés à faible capitalisation ~~que la Société de gestion a jugés comme sous-évalués~~ et qui sont principalement négociés sur des Marchés réglementés et émis par des sociétés ayant leur siège ou qui réalisent une partie prépondérante de leur activité économique (à savoir 51 % au moins) dans les pays composant l'indice MSCI Emerging Markets Small Cap Index. Il est prévu que ce Compartiment soit presque totalement investi dans de tels titres.

La Société de gestion a recours à des modèles quantitatifs exclusifs pour identifier sur la base d'une analyse de valorisation et des bénéfices futurs, les titres de participation de sociétés qui représentent selon elle une opportunité d'investissement intéressante par rapport à leurs homologues du même secteur. À partir de ce panier de titres, la Société de gestion cherche à construire un portefeuille bien diversifié ayant le meilleur compromis risque/rendement attendu dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour déterminer le meilleur compromis risque/rendement attendu, la Société de gestion prendra en compte les informations disponibles d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») (telles que des données sur les émissions, le comportement des entreprises et la diversité) ainsi que d'ordre financier. Dès lors, le portefeuille en résultant devrait présenter un profil ESG amélioré par rapport à celui de l'indice.

L'indice MSCI Emerging Markets Small Cap Index est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant et servant à mesurer les performances boursières du segment des petites capitalisations des marchés émergents.

Il est prévu que la Valeur liquidative du Compartiment AXA Rosenberg Global Emerging Markets Small Cap Alpha Fund affiche une forte volatilité étant donné la nature de sa politique d'investissement.

Lorsqu'un Compartiment investit directement en Russie, l'investissement sera effectué uniquement dans des actions négociées sur le Moscow Exchange MICEX-RTS. »